

# Suivi des grands crustacés

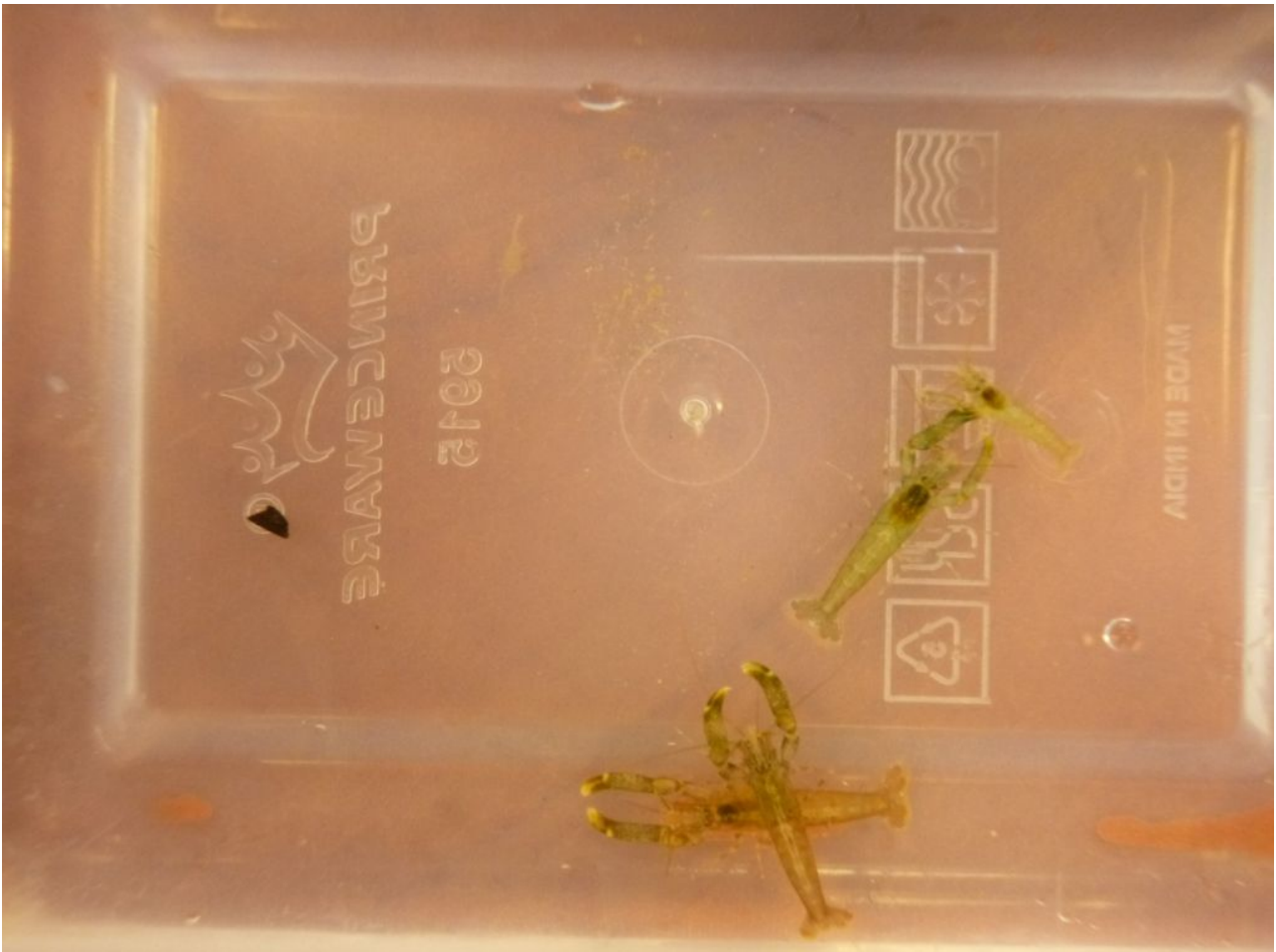
## Programme RECCRU : RECrutement des grands CRUstacés 2018-2022

### Présentation du programme

Porté par l'Ifremer, ce programme s'appuie sur **un réseau** de professionnels, de comités des pêches et d'instituts scientifiques et techniques, qui s'étend de la Normandie jusqu'aux Pays de la Loire. Les pêcheries ciblant les grands crustacés y sont économiquement importantes, et l'objectif du programme est d'obtenir une **projection de l'évolution des abondances futures** des populations exploitées.

RECCRU va donc s'intéresser à 3 stades du cycle de vie des grands crustacés :

- les larves pélagiques
- les post-larves, c'est-à-dire lorsque les larves se sont installées sur le fond
- les juvéniles, c'est-à-dire les individus d'âge 1, 2 et 3 capturables par les engins de pêche.



Pour cela, plusieurs actions seront menées de 2018 à 2022 :

- Poses et suivis de collecteurs à post-larves de grands crustacés : homard/araignée/tourteau/langouste (indicateurs de recrutement)
- Suivi des phases larvaires pélagiques (lien entre larves planctoniques et post-larves benthiques)
- Observation des marées commerciales (lien entre recrutement et les juvéniles).

Dans la continuité de ses actions déjà menées sur le homard européen, le CDPMEM 22 est partenaire et acteur de ce projet.

RECCRU bénéficie d'un financement de France Filière Pêche à hauteur de 60%.

Plus d'informations sur [la page du programme RECCRU sur le site de l'Ifremer](#).

## Suivi du stock de homards en Côtes d'Armor 2010-2016

À la suite du choix d'EDF de retenir le **cantonement à crustacés de la Horaine** comme zone d'implantation d'**hydroliennes expérimentales** en 2008, les pêcheurs ont souhaité mieux connaître le stock de homard exploité par les navires des Côtes d'Armor.

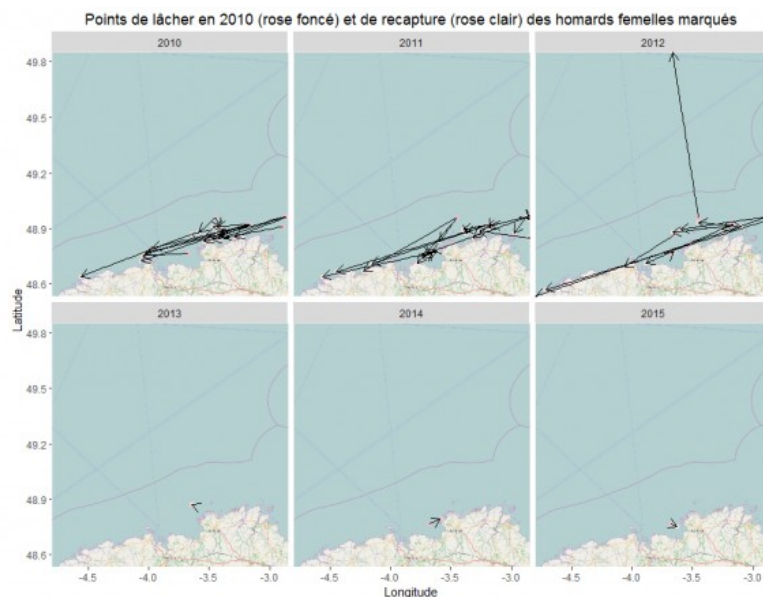
Un programme a donc été mené entre 2009 et 2016 pour acquérir de la donnée sur le **homard européen et sur son exploitation**, et obtenir des indicateurs fiables de l'état de ce stock.

### Des homards pas si sédentaires que ça !

Plus de **7400** homards ont été marqués individuellement entre 2010 et 2014, puis relâchés en différents endroits au large des côtes costarmoricaines. A chaque recapture, le point géographique était noté, ainsi que le poids, la taille et la présence ou non d'œufs.



Près de **300** recaptures de homards ont été signalées. Si certains individus ont été repêchés exactement à l'endroit du lâcher, d'autres ont parcouru des **dizaines de kilomètres** en quelques semaines ! Libéré en mai 2010 au niveau du plateau des Triagoz, le homard n° 0067 a été recapturé 63 jours plus tard... au Nord du phare de l'île Vierge ! Les déplacements observés des homards recapturés sont dans la grande majorité orientés **d'Est en Ouest, du large vers la côte**. Mâles et femelles, petits et grands, aucune distinction n'a pu être faite sur ces critères. Ces résultats ne correspondent pas à ceux d'études similaires menées en Norvège ou dans le Sud de l'Angleterre, où les homards marqués ont effectué des déplacements très courts.



Les marquages individuels ont également permis d'observer la croissance et les périodes de reproduction pour les homards adultes.

## Des indicateurs d'exploitation stables au large

Entre 2010 et 2016, **7 775** homards ont été mesurés et sexés lors de **43** marées commerciales au casier observées. Ces marées, réalisées par 3 navires professionnels, ont permis de suivre 3 sites : le cantonnement de la Horaine (sous couvert d'une autorisation DIRM pour pêches scientifiques), les Roches Douvres et l'Est de l'île de Bréhat. La structure en taille des captures et les rendements totaux et commerciaux des marées ont été calculés et comparés par année et/ou par site. Les indicateurs sont stables sur la période d'observation sur le site des Roches Douvres et dans le cantonnement de la Horaine, mais les rendements tendent à diminuer à la côte. Les très gros homards sont également absents des captures des dernières campagnes.

## Des collecteurs à l'essai

En 2015, le CDPMEM 22 et l'Ifremer ont co-encadré un stage de Master 2 s'intéressant au recrutement du homard. L'objectif était de définir une méthodologie permettant de capturer des post-larves de homards lorsqu'elles passent de la phase pélagique (flottant dans la colonne d'eau) à la phase benthique (post-larves

sur le fond), et de définir un indicateur de recrutement et d'avoir une vision prospective du niveau d'abondance 4 à 5 ans plus tard.

Pour cela, des **collecteurs** ont été fabriqués et mis à l'eau en avril. A la relève en août, des post-larves ont effectivement été collectées et la méthode validée. Cette première étape dans la définition du recrutement du homard va être développée dans le cadre du programme **RECCRU**.



## Une démarche valorisée

Le programme porté par le CDPMEM 22 est valorisé entre autres au travers d'un **poster scientifique**, d'un article dans la revue **ShellfishNews**, d'un **documentaire** réalisé par l'association Avel Nevez Film.

Le CDPMEM 22 a pu partager sa démarche avec d'autres organismes menant une réflexion sur le homard et son exploitation. Ainsi, le **COREPEM (Comité Régional des Pêches des Pays de la Loire)** a mis en place en 2015 un programme similaire de marquage-recapture sur les homards ciblés par les navires ligériens.

Les résultats des différents programmes s'intéressant au homard européen sont discutés au sein de plusieurs instances : commissions Crustacés régionales et nationales, Comité Consultatif Mixte de la Baie de Granville, etc. Les observations et les indicateurs calculés issus de ces programmes éclairent alors les discussions afférentes aux mesures de gestion de la pêche au homard.

## Une suite à l'échelle nationale

Un groupe de travail spécifique au homard a été créé en marge de la commission Crustacés nationale. Devant l'engagement des pêcheurs, des structures professionnels et des scientifiques, un programme portant sur **le recrutement des grands crustacés (RECCRU)** a démarré en 2019. Ce programme reprend les conclusions du stage réalisé en 2015 et s'étend au tourteau, à l'araignée et à la langouste rouge.

## Un financement pour 2010-2014

Le programme de suivi du stock de homards et de son exploitation a été financé par le FEP (Fonds Européen pour la Pêche), le Conseil Régional de Bretagne et le Conseil Départemental des Côtes d'Armor.